

Benchmark SwissDRG année tarifaire 2026 - Executive Summary

Comme les années précédentes, la Communauté d'achat HSK SA a calculé son benchmarking sur la base des données ITAR_K® avec une valeur de référence fixée au 25e percentile.

Sur 176 hôpitaux au total, 147 hôpitaux ont été intégrés au benchmark (soit 10 de moins que l'année dernière) :

- Selon une nouvelle jurisprudence (TAF C-4147/2021), toutes les maisons de naissance ont été retirées du benchmark.
- Toutes les cliniques de réhabilitation qui fournissent des prestations de réadaptation précoce, ainsi que les cliniques de paraplégie qui ont facturé pour la première fois en SwissDRG, n'ont pas été prises en compte dans ce benchmark.
- Les hôpitaux n'ayant pas fourni les données dans le délai imparti et ceux dont les données n'ont pas été jugées plausibles n'ont pas été intégrés.

Ainsi, le benchmarking HSK repose sur des données fiables et comparables. Le benchmark HSK est basé sur les coûts et repose sur des comparaisons entre établissements représentatives à l'échelon national : 25 cantons, et 98 pour cent du casemix dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins. Toutes les catégories OFS ont été prises en compte.

La valeur du benchmark basée sur les coûts d'exploitation pour l'année tarifaire 2026 au 25e percentile sans le renchérissement et avec pondération selon le nombre d'hôpitaux est de 9'754 francs.

Pour déterminer les prix, la Communauté d'achat HSK procède chaque année tarifaire à une procédure de benchmarking à deux niveaux :

- **1er niveau** : calcul de la valeur du benchmark basée sur les comparaisons des coûts d'exploitation
- **2e niveau** : négociations tarifaires individuelles en tenant compte des particularités et de la situation spécifique de chaque hôpital. Pour ce niveau, HSK constitue 7 groupes d'hôpitaux homogènes (clusters) sur la base de variables telles que le nombre de DRG utilisés, la taille des hôpitaux ou l'intensité du traitement (CMI).

Pour différencier les prix, HSK utilise les clusters suivants comme base pour s'écarter de la valeur du benchmark. Les données de la statistique médicale relative à l'année 2024 ne seront publiées par l'OFS qu'à une date ultérieure (passage à la plateforme SpiGes), notre clustering n'a pas pu être actualisé. C'est pourquoi le clustering de l'année dernière (base de données 2023) est repris sans changements pour les négociations de l'année tarifaire 2026.

Cluster	Fourchette pour le BM	Catégories d'hôpitaux HSK (cluster)
	↑	1 Prestataires de soins finaux (hôpitaux universitaires)
		3 Hôpitaux pédiatriques
		2 Prestataires de soins finaux (hôpitaux avec prise en charge centralisée)
		4 Hôpitaux avec prise en charge centralisée
		5 Hôpitaux de soins de base
	Valeur BM HSK 9'754 francs	
	↓	6 Hôpitaux sans urgences (cliniques spécialisées et hôpitaux de soins de base)
		7 Maisons de naissance

Cette approche différenciée permet à la Communauté d'achat HSK d'instaurer, sur la base de données, les conditions de mise en œuvre de l'autonomie tarifaire selon la loi sur l'assurance maladie (LAMal) et de mener les négociations tarifaires de manière à trouver une solution.